

## **De nouveaux acteurs économiques et des collectivités rejoignent la charte « Objectif 100 hectares »**

Jeudi 2 mars 10h, Pavillon de l'Arsenal (4e)

**Pénélope Komitès, adjointe à la Maire, réunira jeudi des acteurs économiques et des collectivités qui souhaitent s'engager en adhérant à la charte « Objectif 100 hectares ». Cette année encore, le nombre d'entreprises et d'acteurs publics qui se mobilisent pour végétaliser et cultiver Paris progresse fortement.**

Anne Hidalgo a placé au cœur de son ambition pour Paris le développement de la nature en ville, en fixant un objectif de 100 hectares de toits, de façades et de murs végétalisés dans Paris d'ici 2020, dont un tiers consacré à l'agriculture urbaine.

L'année dernière, 33 entreprises et acteurs publics parisiens avaient signé la charte « Objectif 100 hectares ». Jeudi 2 mars, de nouveaux partenaires s'engageront au côté de la Ville pour une végétalisation et une culture du bâti respectueuse de l'environnement, contribuant à la biodiversité parisienne.

« La signature de la charte en 2016 fut un moment important. Aujourd'hui accroître la place du végétal à Paris est un mouvement dans lequel l'ensemble des partenaires de la Ville adhère. L'adhésion de nouveaux partenaires économiques démontre que l'agriculture urbaine a pris une nouvelle dimension à Paris » souligne Pénélope Komitès, adjointe à la Maire de Paris, en charge des espaces verts.

Les signataires pourront notamment participer à l'Appel à projets « Les Parisculteurs 2 » et développer des projets d'agriculture urbaine sur des toits, murs, dalles, parking ou tunnels.

**Personnalité présente :**

- Pénélope Komitès, adjointe à la Maire de Paris, en charge des espaces verts, de la nature, de la biodiversité et des affaires funéraires

**Date et lieu :**

Jeudi 02 mars à 10h, Pavillon de l'Arsenal, 21 boulevard Morland (4e)

**Contact presse :** Marion Fonteny / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.49.61